n°05

Juil. 2021

Le Biassotin

www.lehautbreda.fr

Mairie Le Haut-Bréda

› *Wizluge au Pleynet*
© M. Mollier

Le Haut Bréda

échos

Sauvez la cloche !

› BIENTÔT UNE SOUSCRIPTION POUR PARTICIPER À LA RESTAURATION DE LA CLOCHE VALLIER DE L'ÉGLISE DE PINSOT!

La cloche Vallier (1817) de l'église de Pinsot est fendue et nécessite une importante restauration après démontage. Cette opération permettra de la remettre en service en conservant son authenticité, ses belles gravures et sa sonorité initiale. En complément des subventions d'ores-et-déjà sollicitées auprès notamment du Département, une souscription sera prochainement lancée pour que chacun puisse, aux côtés de la commune, participer à ce chantier patrimonial. Bonne nouvelle : les dons sont déductibles à 66 % des impôts ! Merci d'avance de votre aide et de votre générosité !

Reconnaissance !

L'école, entièrement rénovée en 2019, a remporté le prix départemental de la construction bois dans la catégorie « projet porté par des communes de moins de 2000 habitants ».

Le Haut-Bréda à la télé !

› DISNEY CHANNEL A CHOISI LE LAC DE FOND DE FRANCE COMME L'UN DES DÉCORS D'UNE FUTURE SÉRIE !

C'est en février et avril derniers que de nombreux camions et camionnettes ont investi la commune, vers la Maison de la Nature, pour tourner des séquences d'une série TV pour adolescents ! Une équipe de 50 personnes, entre acteurs et équipes techniques, ont passé 8 jours de tournage dans notre belle vallée à retrouver à l'automne dans « Passerelle » !

état civil

Décès

› Patrick Berthet, le 17 décembre 2020
› Sophie Met (L'Altitude - Le Curtillard), le 7 janvier
› Marie-Christine Maison (Camping - La Ferrière), le 21 mai
› Maurice Raffin, en mars

Baptême civil

› Milann Kauffman, fils de Olivia Millet-Perrin et Gaétan Kauffman, le 26 juin

Mariage

› Sophie Couvert et Thierry Gallioz, le 26 décembre 2020

› CÉRÉMONIES CETTE ANNÉE ENCORE À HUIS CLOS
pour le 8 mai, sur La Ferrière et Pinsot, en hommage aux Morts pour la France

Le Haut Bréda

Directeur de la publication : Sandrine Thilly.
Rédaction : A. Bukiet, A. Cohard, C. Jutten, F. Raffa, J.-L. Seux, CO7 Laux. Photos : A. Bukiet, A. Cohard, C. Jutten, F. Raffa, J.-L. Seux, Mairie, Shutterstock, X.
Mise en pages : A. Cohard. Impression : Drop'Style sur papier issu des forêts gérées durablement.

l'info

› LE CONSEIL MUNICIPAL LANCE *LA BOURSE AU PERMIS*, UN NOUVEAU DISPOSITIF EN FAVEUR DES JEUNES DE LA COMMUNE !

Pour aider les jeunes à se déplacer dans la vallée et à faciliter leur accès à la formation ou à l'emploi, la municipalité lance la « **Bourse au permis** ». Sur un échange de bons procédés, elle leur offre 350 euros pour passer leur permis en contrepartie d'un peu de bénévolat pour la commune.

L'aide s'adresse aux jeunes :

› qui habitent de manière permanente la commune,
› qui passent bientôt, sont en train ou ont déjà passé le permis, y compris en conduite accompagnée, **entre le 15 mars 2020 et mi-mars 2026**,
› qu'il s'agisse de leur **premier permis,**
› qu'il s'agisse d'un permis **auto ou moto**.

L'aide n'est accordée qu'une seule fois par jeune. Elle est versée après que le jeune ait donné son coup de main à la commune.

Pour ce coup de main, le jeune doit réaliser quelques heures de **bénévolat** pour la commune *(équivalent à 1 jour minimum et 3 jours maximum)*, par exemple : aide lors des festivités, aide aux enfants ou aux aînés, distribution du journal municipal, nettoyage des sentiers…

Infos et convention disponible en mairie
04 76 97 50 94

Le jeune peut aussi proposer son propre projet de bénévolat à condition qu'il s'exerce sur la commune, qu'il concerne une association locale ou des bénéficiaires locaux (enfants, anciens…).

Pièces à fournir :

› Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone…) du demandeur et/ou des parents ou attestation d'hébergement
› Copie carte d'identité recto verso du demandeur
› Copie carte d'identité recto verso du représentant légal pour les mineurs
› Copie du permis de conduire provisoire ou définitif pour ceux l'ayant déjà passé ou attestation d'inscription à une auto-école et copie de la facture de paiement de l'inscription.

actions

Le Plan Local d'Urbaisme

avec Sandrine Thilly

› LA MUNICIPALITÉ LANCE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE DANS SON ENSEMBLE

Afin de disposer d'un document d'urbanisme à l'échelle du Haut-Bréda, la commune lance l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en s'appuyant sur celui existant de La Ferrière et en l'étendant sur Pinsot.

Sandrine **Thilly**

Sandrine Thilly, Maire, explique en quoi ce dossier est prioritaire, comment il va être conduit et comment les habitants de la commune vont être associés.

« La commune historique de La Ferrière possède depuis 2008 un PLU qui a été modifié en 2017. La commune historique de Pinsot n'a plus un tel document d'urbanisme depuis l'abrogation de son Plan d'Occupation des Sols (POS). La nouvelle commune doit être désormais dotée d'un PLU, pour une égalité de traitement de tous. »

Quels sont les enjeux à un tel plan ?

« Pour moi, c'est un document fondamental car il définit, pour la commune du Haut-Bréda, les choix d'urbanisme qu'ensemble nous nous fixons, mais au-delà les orientations générales pour développer la commune de la manière dont nous le souhaitons. Le PLU doit ainsi répondre à 4 objectifs majeurs et transversaux:

- *Renforcer l'économie locale,*
- *Améliorer les déplacements,*
- *Préserver l'identité paysagère et architecturale,*
- *Prendre en compte l'enjeu environnemental.*

Très concrètement, il s'agit, par exemple, de maintenir, voire de développer, un niveau de services et de commerces, de valoriser les activités touristiques, agricoles et artisanales. Il faut aussi améliorer le réseau routier, assurer la pérennité de l'école et de la crèche, valoriser les chemins de randonnées. »

Une ambition : maîtriser notre avenir

« Pour toute l'équipe municipale, notre commune doit être un territoire de vie et notre vallée ne doit pas être simplement un « poumon vert ». Il est donc très important que nous maîtrisions le foncier et que nous concevions des projets locaux. Disposer d'un PLU communal est aussi un affichage fort, vis-à-vis des partenaires institutionnels, de l'ambition que nous portons pour notre vallée. »

Une méthode qui associe la population

« Pour l'heure, une commission municipale a été formée pour entreprendre la réflexion et formuler des pistes de travail. Mais le PLU doit être partagé par le plus grand nombre. Pendant toute l'élaboration du plan, une concertation sera organisée. Le public sera informé via des réunions publiques, les journaux.
Des ateliers participatifs seront mis en place et les habitants pourront faire connaître leurs observations, leurs questions grâce à des cahiers mis en place dans les deux mairies.
Il existe bien sûr d'importantes contraintes techniques et réglementaires ; mais il est important que tous les concitoyens s'approprient la démarche. C'est pour cela que le PLU doit être élaboré collectivement. »

Les prochaines échéances

« Nous prévoyons environ 18 mois de travail. Même si cela peut paraître long, l'expérience montre que c'est déjà très ambitieux. Le plus long sera sans doute le traitement des aspects réglementaires. La première réunion portera sur un diagnostic partagé, c'est-à-dire un état des lieux global de la commune, ainsi que sur les enjeux qui vont guider l'ensemble de la démarche. J'invite d'ores-et-déjà chacun à participer, que ce soit via les registres mis à disposition, les réunions et autres rendez-vous qui seront proposés. »

La commune dans la poche !

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Après la création d'une page Facebook officielle, la commune s'est abonnée à l'application « PanneauPocket » pour renforcer ses outils de communication. Une fois chargée, les notifications de la commune arrivent donc instantanément, directement, et sans publicité, sur votre téléphone ! Voilà un nouvel outil, facile et bien pratique, pour rester connecté avec le Haut-Brdéa !

Le téléchargement de l'application ne nécessite pas de création de compte ni autre donnée peronnelle. Elle est disponible gratuitement sur App Store, Google Play ou AppGallery.

L'application peut aussi vous servir pour d'autres collectivités qui se seraient abonnées.

Le PCS : c'est parti !

› AUTRE GROS CHANTIER LANCÉ : L'ÉLABORATION D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SUR PINSOT

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour but d'organiser la commune en cas d'incident voire de catastrophe naturelle (avalanche, glissement de terrain, inondation…). Outre un recensement des risques, il prévoit l'alerte, l'information, la protection et la prise en charge de la population lors d'un tel événement.
La commune historique de La Ferrière est depuis plusieurs années dotée d'un PCS. Celle de Pinsot n'en avait pas jusqu'ici. La loi impose donc que la commune travaille sur ce point pour que le Haut-Bréda soit couvert dans sa totalité. Le 18 juin, les élus ont procédé à un premier diagnostic des liaisons radio. Bonne nouvelle : tous les hameaux peuvent être joints par la liaison radio PCS. Désormais, des groupes de travail vont plancher sur l'analyse des risques, le recensement de lieux de repli, la création de documents d'alerte et d'information pré-imprimés. À suivre…

Merci

Appel aux volontaires !
Prochains RDV les 10 et 20 juillet !

Des bénévoles pour les sentiers et plantations !

› COUP DE JEUNE POUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES ET COUP DE PIOCHE POUR LE FLEURISSEMENT DE PINSOT AVEC CES 2 JOURNÉES RÉALISÉES GRÂCE AUX BÉNÉVOLES !

› Samedi 12 juin, à l'invitation des élus, une quarantaine d'habitants de la commne se sont retrouvés pour entretenir les sentiers. Un parcours sur les Burdins, deux au Pleynet, et deux à Pinsot ont été débroussaillés, piochés. Un sentier a été nettoyé et panneauté dans le début de la montée des 7 Laux et un autre a été carrément retracé pour relier La Martinette à Fond de France. Des cairns ont aussi été fabriqués par les enfants le long du sentier. Des arbres à terre ont été coupés, des passages d'eau ont été dégagés. Un grand merci aux volontaires qui ont terminé cette matinée par un moment convivial autour d'un barbecue à la Maison de la Nature ! **Si vous souhaitez participer à l'initiative, le prochain entretien, le 10 juillet prochain,** sera un peu plus sportif, notamment sur le sentier de Belle Étoile et celui des Marmottes dans la Combe du Pra !

› Depuis plusieurs années, Pinsot bénéficie du label « Villes et Villages Fleuris », 1re Fleur, décerné par le Département. Pour prétendre à son renouvellement, et avant d'étudier son extension à toute la commune pour 2022, plusieurs actions ont été menées ce printemps afin de préparer la visite du jury. Une matinée de plantations collectives a notamment été organisée le 19 mai avec la participation d'une trentaine de bénévoles dont 4 enfants. La plantation d'arbustes, de rocailles et de rosiers couvre-sol, d'hortensias, de phloxs, lavandes, plantes aromatiques et graminées a été privilégiée, avec une mise en valeur de l'entrée du bourg, de l'église, du lavoir, des aires de repos et de jeux et des espaces proches du musée. **Une nouvelle matinée est organisée pour entretenir les plantations, pailler et désherber le mardi 20 juillet** avant la visite du jury du 27 juillet.

› Pour organiser le pique-nique qui suivra, merci de remplir un bulletin d'inscription disponible en Mairie, au P'tit Bistrot, à l'épicerie et à la boulangerie et le retourner en Mairie avant le 15 juillet.

Merci aussi aux habitants qui ont bien voulu tenir un bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin !

ça bouge à l'école !

› L'ANNÉE SCOLAIRE, SE FINIT CE 6 JUILLET, APRÈS UN 2E SEMESTRE TRÈS RICHE EN ACTIVITÉS !

Les institutrices ont à cœur de faire en sorte que les enfants soient ouverts sur le monde en mettant tout en œuvre pour élargir les enseignements fondamentaux vers une multitude de projets divers et variés. Avec des activités qui avaient été reportées jusque-là à cause du Covid, le planning a en outre été particulièrement riche ! Petit listing et rétro photos de ces activités…

› Un cycle complet de 10 séances à la piscine d'Allevard,
› un projet autour du miel avec l'intervention de « Panash Compagnie » et où chaque enfant est reparti avec un pot de miel,
› une sensibilisation à l'environnement et au climat,
› des sorties nature au marais de Montfort, en Classe verte à Saint-Maximin où les enfants ont appris à s'orienter avec boussole et courses d'orientation, et une montée au refuge de l'Oule,
› la confection de dessins pour Santé et Développement International dont le Dr Collin, pédiatre à la retraite, est vice-président, et a présenté aux enfants l'association.

La commune a aussi apporté son soutien à l'association avec une participation financière pour aider les enfants démunis, notamment via l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et la lutte contre la malnutrition.

Chasse aux œufs !

En avril, la chasse aux œufs associée à la vente de pizzas au feu de bois a remporté un vif succès ! 41 enfants sont ainsi partis chasser les œufs de Pâques, en suivant 3 parcours différents élaborés selon les âges. Munis de cartes, ils ont arpenté le village de Pinsot et ses alentours à la recherche d'œufs en bois… avant de pouvoir les échanger contre des vrais du boulanger ! Pendant ce temps-là les parents ont cuit plus de 130 pizzas dans le superbe four à pain de Pinsot.

Apprentis soudeurs !

Les enfants ont créé, à base de fer de récupération, des sculptures avec découverte de la soudure ! Leurs œuvres sont à admirer au musée de Pinsot !

Street Art !

Après une visite guidée sur l'art urbain à Grenoble, les enfants ont testé et réalisé leurs propres graphs à la bombe !

Déchets

Réouverture du relais déchèterie

› DEPUIS FIN MAI, LA DÉCHÈTERIE SUR LA FERRIÈRE EST OUVERTE TOUS LES SAMEDIS MATINS MAIS ELLE EST RÉSERVÉE À DU DÉPÔT DE DÉPANNAGE DE PROXIMITÉ

Le relais déchèterie est ouvert de mai à septembre, le samedi de 10 à 12 h

La commune étant membre du SIBRECSA qui s'occupe de la collecte et du traitement des déchets, les dépôts en déchèterie peuvent se faire à Crêts-en-Belledonne, Pontcharra, Le Cheylas, Villard-Sallet et Porte-de-Savoie. La déchèterie de La Ferrière n'est qu'un relais de dépannage et n'accepte donc que certains déchets triés : la ferraille, les encombrants incinérables, le carton, les tontes et branchages séparés. En dehors de ses heures d'ouverture et pour tous les autres types de déchets, il faut aller directemet dans les déchèteries du SIBRECSA. Pour y accéder, et dorénavant pour accéder aussi au relais de dépannage de la commune, il faut présenter sa carte de déchèterie. Les déchets quotidiens (emballages, papiers, verre et ordures ménagères) sont à déposer en points d'apport volontaire. Merci !

Rappel des consignes de dépôt

› De vieux outils en fer ? Donnez-les au Musée de Pinsot pour les sculptures !
› Des roues de vélo encore utilisables ? Donnez-les à l'association « Lakikarivenba » pour les caisses à savons !

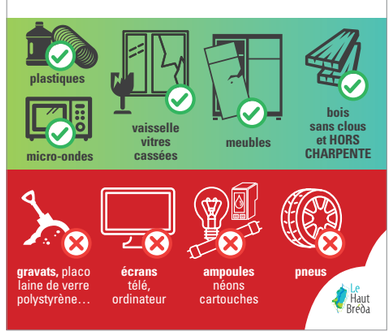

Demander sa carte de déchèterie

La carte de déchèterie destinée aux habitants est **GRATUITE** et permet un accès aux déchèteries du Sibrecsa.

1 seule est délivrée par foyer.

Pour l'obtenir, il faut en faire la demande en ligne sur :

portail-usagers.sibrecsa.fr

en ayant préalablement scanné votre taxe d'habitation ou taxe foncière et votre pièce d'identité. Si vous le souhaitez, la Mairie peut s'occuper de faire votre demande si vous apportez vos documents.

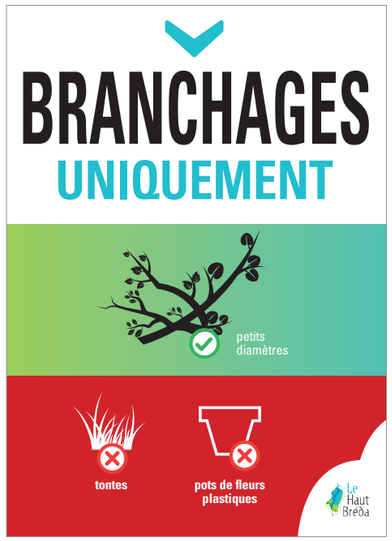

travaux

› UNE NOUVELLE SAISON BIEN OCCUPÉE POUR LES SERVICES TECHNIQUES QUI ŒUVRENT CHAQUE JOUR À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE !

Aménagement

› Installation de toilettes sèches sur les parkings du départ de la Valloire et de La Martinette.

› Travaux de maçonnerie avec la reprise du mur vers la Halle Chardon et la création de marches d'accès ; reprise de l'escalier desservant la salle des fêtes de Pinsot depuis la mairie.

› Réalisation de la halle sur le terrain de boules de La Ferrière

Embellissement

› Fleurissement de la commune et décorations saisonnières.

› Reprise de peinture de mobilier comme le pont de Pinsot.

Divers

› Réalisation et mise en place de « crayons » pour mieux signaler la présence de l'école.

› Préparation des matériels pour les refuges.

› Dépose des anciens poteaux électriques après l'enfouissement des lignes

Infos EDF

› Depuis mai jusqu'à fin octobre, EDF réalise des travaux de maintenance sur les barrages de Cottepens et Corne des lacs des 7 Laux.

- Les lacs restent accessibles pour la pratique de la pêche.
- Le chemin de randonnée qui passe sur la crête du barrage de Cottepens II sera dévié temporairement (passage au pied du parement amont).

station

De l'hiver à l'été !

Une saison de ski particulière !

› LA NEIGE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS CETTE ANNÉE… HÉLAS LA PANDÉMIE AUSSI !

Malgré les conditions restrictives imposées, et n'offrant une ouverture des remontées mécaniques qu'au seul usage des jeunes licenciés FFS, une quarantaine d'enfants licenciés inscrits au CO7-Laux versant Pleynet étaient présents chaque samedi matin et pendant les stages de Noël et printemps, soit du 20 décembre au 27 mars. Toute la saison, ils ont pu skier dans de très bonnes conditions… Cette année un plus était offert aux enfants : ceux qui le voulaient ont pu s'initier au snow et au monoski et il y a eu beaucoup d'adeptes !
Comme chaque année, l'enseignement donné par les moniteurs ESF a permis aux enfants passant les étoiles d'acquérir la technique nécessaire pour atteindre le niveau supérieur. Quant aux plus grands, ils ont pu se confronter au passage des flèches grâce aux parcours tracés régulièrement par les bénévoles du club.

Le club tient à remercier ici les jeunes pour leur assiduité, les parents qui, sans la navette habituelle, ont dû s'organiser pour le transport, les moniteurs ESF et moniteurs fédéraux du club, ainsi que les bénévoles, pour leur investissement tout au long de cette saison ! Il remercie aussi tout particulièrement la station des 7 Laux et ses équipes, qui malgré les contraintes financières et d'organisation, ont permis aux enfants de bénéficier d'une belle saison de ski, que ce soit en ski alpin ou en snowboard-freestyle.

Un vœu : que tout le monde soit au rendez-vous de la prochaine saison… sans contraintes et avec de la neige !

Nouveautés au Pleynet !

› Mini-golf
Situé au bout du parking de la station, un mini-golf vous attend tout l'été pour une partie de clubs !

Ouvert tous les jours (selon météo) de 13 à 18 h.

› EN PLUS DE LA WIZLUGE, L'OFFRE D'ÉTÉ S'ÉLARGIT AVEC DE NOUVELLES ACTIVITÉS À TESTER SANS MODÉRATION !

› Trottinette de descente

Les Airelles lancent la location de trottinettes avec une montée en télésiège et une descente sur piste !

Ouverture selon télésiège du mercredi au dimanche de 10 h à 17 h.

› Accro-branches !

Un parc accrobranches vient d'être installé, avec plusieurs parcours, légèrement en amont sur la droite de la Wizluge !

Ouverture début juillet.

ADABEL
Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne

LES AVENTURES DE PIERROT ET CLÉMENTINE - PAYSANS DE BELLEDONNE

Paysans, garants de vos paysages

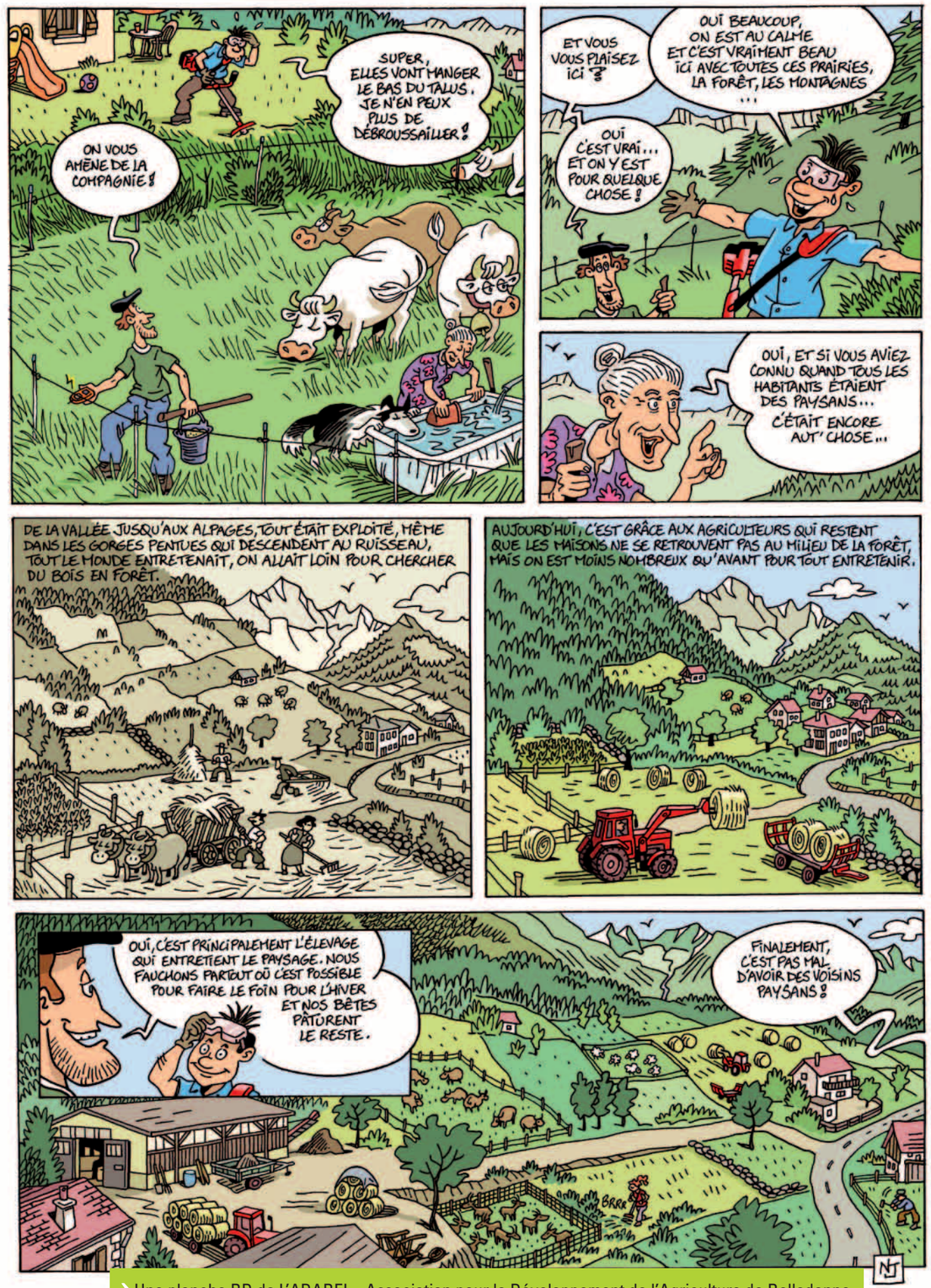

› Une planche BD de L'ADABEL - Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne, qui œuvre pour favoriser une meilleure cohabitation et un bien-vivre ensemble, entre habitants, acteurs du territoire et exploitants agricoles !

espace Belledonne

AGRICULTURE & TERRITOIRE

Les nuits du Haut Bréda 2021

Organisées par la commune du Haut-Bréda, l'Office de Tourisme des 7 Laux et la Communauté de communes du Grésivaudan

lesnuitsduhautbreda.com

Samedi 3 juillet
Beau succès pour le lancement de saison avec les Feux de la Saint-Jean, *le repas montagnard de l'Association des Parents d'élèves, la déambulation du groupe* ***Balani Sound System*** *et l'animation musicale d'Alain !*

Vendredi 6 août
Pinot Espace Chardon - 21 h 30

• Cinétoiles
Film plein air
Le Prince Oublié
avec Omar Sy

Samedi 7 août Pleynet

• Nuit des **Étoiles**
par l'Office du Tourisme
Infos au 04 76 08 75 16

Mardi 13 Juillet
La Ferrière - Maison de la Nature Dès 19 h
Petite restauration, buvette, concert/bal, feu.

• Nuit du feu d'artifice

• Bal rock
Les Barbarins fourchus
Un collectif cosmopolite pour des tonalités jazz, électro, rock qui mettent les mots en musique…

Dimanche 8 août
Pinsot - Église - 20 h 30

• Quator à cordes avec piano
Camerata Monte-Carlo
(Mahler - Schumann - Fauré)
20 € adulte, 10 € < 12 ans
Sur réservation uniquement (Office de Tourisme Pleynet et Allevard, Musée de Pinsot, Maison de la Nature)

Samedi 17 juillet
La Ferrière - Église - 20 h 30

• Quintette de cuivres
Opéra national de Paris
(Barber - Bizet - Crespo - Ewald - Nagel)
20 € adulte, 10 € < 12 ans
Sur réservation uniquement (Office de Tourisme Pleynet et Allevard, Musée de Pinsot, Maison de la Nature)

Samedi 24 juillet
Pinsot
Four à pain de 18 h à 21 h
Halle Chardon dès 21 h 30

• **Soirée Pizza** 10 € la pizza
Sur réservation préalable au 04 76 40 30 09

• Nuit rock - ***Gad Zukes***
5 frères et sœurs britanniques vivant en France pour des compos pop-rock aux influences typiquement british !

Samedi 14 août
La Ferrière - Four à pain - Dès 18 h

• **Soirée Pizza** 10 € la pizza
Sur réservation préalable au 04 76 45 81 28

Samedi 31 juillet
Pleynet - 20 h

• Nuit Jazz -
Iano Barefoot
Un harmonica, une guitare, une basse, une batterie… tout est là pour un vrai show qui swingue !

Samedi 21 août
Pleynet - 20 h

• Nuit Gipsy - ***Mario Regis Gipsy del Mundo***
Une histoire de famille autour d'un père et de ses 2 fils qui cultivent la tradition gitane avec des influences mixant flamenco, bossa nova jazz et guitare classique… Voyage garanti !